INFO+

BULLETIN MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

Mai 2026

Numéro 416

MAIRIE, ADMINISTRATION ET NUMÉROS IMPORTANTS

ADRESSE

81, rue Saint-Isidore
Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0
Notez que les séances du conseil municipal sont maintenues au 21 rue Principale jusqu'à indication contraire.
T 450 831-2114
F 450 839-6070
info@saint-esprit.ca/www.saint-esprit.ca

HORAIRE

Lundi au jeudi	8h30 à 12h00
	13h00 à 17h00
Vendredi	8h00 à 13h00

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE	Germain Majeau
DISTRICT 1	Rachel Grégoire
DISTRICT 2	Alain Robert
DISTRICT 3	André Renaud
DISTRICT 4	Myriam Derome
DISTRICT 5	Dominique Majeau
DISTRICT 6	Maxime Villemaire

ADMINISTRATION

Direction générale	Simon Franche
Adjointe à la direction et au greffe	Annie Chaumont
Réception et taxation	Myriam Dion
Comptabilité	Guillaume Beauchemin
Loisirs et communications	Dominic Lapalme
Direction des infrastructures et de l'aménagement	Jean-François Boileau
Travaux publics	Dany Boivin
Travaux publics	Alain Beaudry
Travaux public	Mario Lamothe
Inspection municipale	
Bibliothèque	Martine Parent et Diane Dupuis 450 831-2274

NUMÉROS IMPORTANTS

Urgence/Incendie/Ambulance/Police	911
Sûreté du Québec	1 800 434-1001
Info CLSC Montcalm	1 888 256-0404
Permis de brûlage	450 831-2182 #7066
MRC de Montcalm	1 888 242-2412
Gestion des matières résiduelles (MRC)	450 831-2182 #7045
SPCA (24/7)	1 855 440-7722
Aide Abus ainés	1 888 489-2287
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
Centre de prévention du suicide de Lanaudière	1 866 277-3553
Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) Lanaudière	450 756-4555
État des routes	511
Info-Crime	1 800 711-1800
Info Santé	811
SOS violence conjugale	1 800 363-9010

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

INFORMATIONS IMPORTANTES

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance régulière, lundi 1er juin à 19 h 30.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

IMPORTANT : Pour toutes questions et/ou requêtes reliées à la gestion des matières résiduelles (ramassage, bris, commande de bacs, etc.), communiquez avec la MRC de Montcalm : 450 831-2182, poste 7045 ou gmr@mrcmontcalm.com

BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS

Fête des Patriotes : lundi 18 mai

OUVERTURE DES JEUX D'EAU

Dès que la température le permettra, les jeux d'eau ouvriront.
Surveillez la page Facebook de la Municipalité pour suivre la mise à jour.

PROCHAINE COLLECTE DES ENCOMBRANTS (GROS REBUTS)

Mercredi 17 juin 2026

Suivez-nous sur notre site web: www.saint-esprit.ca

Rejoignez-nous sur @Municipalité de Saint-Esprit

L'info+ est distribué 8 fois par année
Prochaine édition: juin 2026
Date de tombée: 3 juin 2026

Les séances du conseil municipal sont ouvertes aux citoyens et ont lieu tous les premiers lundis du mois à 19 h 30. (exception janvier-août)
Salle du conseil: 21, rue Principale (ancienne mairie)

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

MOT DU MAIRE

L'érable cesse de couler et le merveilleux temps des sucres nous dit déjà « à la prochaine ». Les journées qui s'allongent et la douceur des températures annoncent tranquillement l'arrivée de l'été, sans brusquer le printemps.

J'adresse un chaleureux merci à tous les acériculteurs, ainsi qu'à l'ensemble des personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la tenue d'activités festives et rassembleuses, et à la production de sirop et de délicieuses douceurs. Merci également pour les occasions d'emploi et les expériences enrichissantes offertes aux jeunes et aux nombreux membres de notre communauté.

Je tiens aussi à exprimer toute notre reconnaissance envers nos aînés. Leur présence, leur expérience et leur engagement sont précieux et contribuent à la richesse de notre milieu de vie. Prenons le temps de les remercier et de leur témoigner notre appréciation.

En ce mois de mai, soulignons également l'importance de la famille. L'amour, la bienveillance et la présence d'une mère sont inestimables. Prenons un moment pour dire merci, pour partager du temps de qualité ou pour chérir les souvenirs de celles qui nous ont quittés. Bonne fête des Mères à vous toutes.

Les semences sont ou seront bientôt en terre, la machinerie est de retour dans les champs et nos routes s'animent à nouveau avec les cyclistes, les marcheurs et les joggeurs. Les enfants profitent aussi du beau temps pour jouer dehors. Je vous invite à profiter pleinement de cette belle saison, à prendre du temps à l'extérieur, tout en faisant preuve de prudence et de courtoisie dans vos déplacements.

Nos installations sportives, dont les terrains de tennis et de pickleball, sont prêtes à vous accueillir, tout comme l'ensemble de nos parcs. La saison de balle est déjà commencée, pour le plaisir des petits comme des plus grands.

En terminant, je vous souhaite à toutes et à tous un magnifique printemps, rempli d'énergie et de beaux moments en communauté.

Germain Majeau

Maire de la Municipalité de Saint-Esprit

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 (résolution 2026-05-140).

Considérant que lors de la séance du 7 avril dernier, le directeur général et greffier-trésorier a déposé, conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, DCA comptable professionnel agréé Inc., pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025. Ce rapport est fait sans réserve de la part du vérificateur externe, démontrant la fiabilité du rapport. Je fais donc rapport aux citoyennes et citoyens de la Municipalité des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour cet exercice.

L'année 2025 s'est terminée avec un excédent à des fins fiscales de 1 016 420 $. La bonne posture financière de la Municipalité s'explique notamment par 1,3 million de revenu provenant de subvention. Le surplus accumulé non affecté (surplus libre) est passé de 1 641 839 $ à 1 402 875 $, ce qui nous donne une marge de manœuvre significative pour le futur.

Outre le maintien des opérations régulières de la municipalité, l'année 2025 a été marquée par des travaux importants, dont :
-Mise à niveau du terrain de balle;
-Prolongement du trottoir de la rue Montcalm entre la rue Henri et la place Saint-Ours;
-Réfection de la rue du Moulin, incluant la mise aux normes des services municipaux;
-La construction de la rue René, incluant l'implantation des services municipaux (aqueduc et égout);
-Travaux d'amélioration à l'usine d'eau potable (isolation de la chloration, mise aux normes d'équipements, etc.);
-Réaménagement du 100 place des Loisirs pour une utilisation municipale.

Le contrôle serré de l'administration municipale appliqué tout au long de l'année a permis de faire un suivi conforme des dépenses courantes et de celles de divers projets. Nous souhaitons, en terminant, en profiter pour souligner le travail acharné de toute l'équipe municipale qui permet la réalisation de ces projets.

Germain Majeau, Maire
Le 4 mai 2026

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

RAPPORT FINANCIER
SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Revenus				
Fonctionnement	1	5 036 225	6 506 615	6 065 139
Investissement	2		901 558	1 921 546
	3	5 036 225	7 408 173	7 986 685
Charges	4	(403 810)	1 104 143	2 397 869
Excédent (déficit) de l'exercice	5	5 036 225	7 408 173	7 986 685
Moins : revenus d'investissement	6		901 558	(1 921 546)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(403 810)	202 585	476 323
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations	8	733 290	966 461	906 235
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9		7 185	28 076
Remboursement de la dette à long terme	10	(302 440)	(302 432)	(548 561)
Affectations				
Activités d'investissement	11	(49 100)	(444 078)	(200 161)
Excédent (déficit) accumulé	12	22 060	152 740	253 907
Autres éléments de conciliation	13	(27 040)	(291 338)	53 746
	14	403 810	813 835	734 426
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		**1 016 420**	**1 210 749**

Extrait du rapport financier, page S12.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

PROGRAMME

de mise aux normes pour installations septiques

Programme pour favoriser la construction, le remplacement ou la réfection d'une installation septique non conforme.

Programme offert aux propriétaires d'une résidence de la Municipalité qui n'est pas desservie par un réseau d'égout sanitaire municipal.

Prêt accordé en vue d'assurer la protection de l'environnement par la mise aux normes des installations septiques.

Aide financière sous forme d'avance de fonds remboursable pour les propriétaires ayant reçu de la Municipalité un avis de non-conformité ou lorsque l'installation septique est non conforme. L'aide financière consentie est limitée au coût réel des travaux, incluant les services professionnels, et est limitée à un montant maximal de 30 000 $ (taxes incluses) par installation septique, remboursable sous forme de taxe spéciale amortie sur 15 ans.

Formulaire de demande disponible sur le site internet.
Des modalités et conditions s'appliquent.

Vous devez tout d'abord remplir le **formulaire de demande d'admissibilité – installations septiques.**
Vous pouvez retrouver ce formulaire sur notre site web ou venir en chercher un à la mairie.

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

QUESTIONS ?
450.831.2114

www.saint-esprit.ca

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Journée nationale des Patriotes

Lundi 18 mai 2026

Prenez note qu'en ce jour spécial, les bureaux municipaux seront fermés.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Le respect des citoyens et des espaces de vie, une responsabilité pour tous!

En tant que communauté, il est essentiel d'être sensibilisé au respect des espaces publics et des citoyens. Ramasser les déjections animales est un geste simple mais puissant pour préserver l'espace public et montrer du respect envers les autres.

Règlement sur la population animale

Il est interdit à tout animal, tenu en laisse ou non, de se retrouver dans une place publique, un parc avec aire de jeu et/ou terrain sportif.

Il est interdit de laisser sur la propriété publique ou privée les matières fécales de son animal. Le gardien d'un animal doit enlever et nettoyer immédiatement, par tous les moyens appropriés, une propriété publique ou privée (à l'exception de la sienne) salie par les matières fécales de son animal et en disposer de manière hygiénique.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Municipalité de Saint-Esprit

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu:

Lundi le 1er juin 2026
Lundi le 6 juillet 2026

À 19 h 30 - Salle du conseil municipal
21, rue Principale, Saint-Esprit

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Pour toute question, veuillez appeler le
450 831-2114
www.saint-esprit.ca

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

VENTE DE GARAGE
29 - 30 -31 MAI

CONTACTEZ-NOUS ET INFORMEZ-NOUS AU PRÉALABLE. VOUS DEVEZ VOUS INCRIRE À LA LISTE EN NOUS CONTACTANT ET LE TOUT EST GRATUIT !

POUR LES CITOYENS DÉSIRANT VENDRE LEURS ITEMS DANS UN ENVIRONNEMENT PLUS CONVIVIAL ET COMMUNAUTAIRE, LE PARC DES OPTIMISTES (DERRIÈRE L'ÉGLISE) SERA À LA DISPOSITION DES CITOYENS LE 30 ET 31 MAI. SUFFIT DE FAIRE LA DEMANDE D'UN PERMIS À CET ÉGARD ET D'APPORTER VOS TABLES ET VOS CHAISES SUR PLACE.

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

POUR INFORMATION
LOISIRS@SAINT-ESPRIT.CA
450 831-2114 POSTE 7530

MRC de Montcalm

Permis de brûlage

Appeler au
450-831-2182, poste 7066

ou par courriel :
permisbrulage@mrcmontcalm.com

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Informations sur l'arrosage

- Du 1er mai au 1er octobre, l'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux est permis uniquement entre 20 h et 23 h, selon cet horaire:
  Journées paires: Numéros civiques pairs
  Journées impaires: Numéros civiques impairs
- Le remplissage d'une piscine ou d'un spa est interdit entre 6 h et 20 h.
- Arrosez tôt le matin ou tard le soir afin d'éviter les pertes d'eau dues à l'évaporation. Arrosez le plus près du sol et évitez l'arrosage par temps venteux.
- Rappelez-vous que l'asphalte et les trottoirs ne poussent pas!

Merci de contribuer à l'économie de l'eau potable!

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

Pour en savoir plus
www.saint-esprit.ca
450 831-2114

Station de vidange pour véhicules récréatifs

La municipalité met à la disposition des citoyens de Saint-Esprit une station de vidange des eaux usées pour les véhicules récréatifs. La station est équipée d'un boyau d'arrosage qui permet de nettoyer sur place vos réservoirs de VR dans le respect de l'environnement.

Pour l'accès, vous devez venir vous procurer une clé au coût de 25 $ plus taxes, à la mairie durant les heures d'ouverture.

La station se trouve derrière le garage municipal (ancienne mairie) au 21 rue Principale, Saint-Esprit.

Nous désirons remercier les utilisateurs pour leur bienveillance envers les installations afin de nous permettre d'offrir ce service.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

CALENDRIER DES COLLECTES 2026

Gestion des matières résiduelles

MRC de Montcalm — Entre futur et nature

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Mai	D	L	M	M	J	V	S
						1	2
	3	4	5	6	7	8	9 (1)
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
	24/31	25	26	27	28	29	30

Juin	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
	28	29	30				

Juillet	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18 (2)
	19	20	21	22	23	24	25
	26	27	28	29	30	31	

Montcalm — Entre futur et nature

1540, rue Albert, Sainte-Julienne, Québec J0K 2T0
450 831-2182, poste 7045 | 1 888 242-2412
gmr@mrcmontcalm.com | **mrcmontcalm.com**

Votre bac n'a pas été vidé ou il est endommagé ?
Communiquez avec nous pour que l'on puisse régler la situation.

- Résidus domestiques
- Matières organiques*
- Matières recyclables
- Encombrants
- Résidus verts*
- Arbres de Noël naturels
- Collecte de résidus domestiques dangereux (RDD)

*Sacs de plastique interdits

Légende RDD

1. Sainte-Marie-Salomé (690, rue Saint-Jean)
2. Saint-Calixte (315, rue Lajoie)
3. Saint-Lin-Laurentides (217, rue Industrielle)
4. Sainte-Julienne (2456, route 125)
5. Saint-Roch-de-l'Achigan (1051, rue Principale)

Les matières doivent être placées en bordure de rue **après 17 h** la veille de la collecte ou **avant 7 h le matin même**. Les bacs de collectes ne sont pas interchangeables.

TRANSFORMATION EN NOUVELLES MATIÈRES

MATIÈRES RECYCLABLES
Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

- Toutes vos matières recyclables doivent être déposées pêle-mêle dans le bac bleu;
- Aucun surplus n'est accepté à l'extérieur du bac.

Collecte aux 2 semaines

TRANSFORMATION EN COMPOST

RÉSIDUS VERTS
Résidus de jardinage, feuilles, gazon coupé et autres herbes, autres résidus d'activités horticoles, petites branches*

** en sections de moins de 30 cm de longueur et de diamètre inférieur à 3 cm*

- Les sacs de plastiques, même biodégradables, sont refusés lors de ces collectes spéciales. Seuls les sacs de papier sont acceptés.

Pour vos feuilles et votre gazon coupé, avez-vous songé plutôt au feuillicyclage et à l'herbicyclage?

4 collectes spéciales de résidus verts par année

TRANSFORMATION EN COMPOST

MATIÈRES ORGANIQUES
Résidus alimentaires, résidus verts, papier et carton souillés

- Déposez vos matières organiques dans le bac brun;
- Aucun surplus n'est accepté à l'extérieur du bac;
- Aucun sac de plastique, même biodégradable, n'est accepté dans le bac brun.

Pour vos feuilles et votre gazon coupé, avez-vous songé plutôt au feuillicyclage et à l'herbicyclage?

1er avril au 30 octobre	en novembre	1er décembre au 31 mars
Collecte hebdomadaire	Collecte aux 2 semaines	Collecte aux mois

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

COLLECTES RDD ET SERPUARIENS[MD] DE LA MRC DE MONTCALM 2026

La MRC de Montcalm, en collaboration avec ses municipalités/ville, offre à sa population un service gratuit de prise en charge de résidus domestiques dangereux (RDD), de pneus hors d'usage* et de matériel électronique. Le service comprend 5 collectes municipales annuelles. Tous les citoyens des municipalités/ville de la MRC de Montcalm peuvent se présenter à ces collectes sur présentation d'une pièce d'identité avec adresse.

EXEMPLES DE RDD ET SERPUARIENS[MD] ACCEPTÉS

CUISINE
- Ammoniaque (nettoyant pour vitre)
- Cire à meuble et à plancher
- Combustible à fondue
- Liquide pour débouche-tuyau
- Nettoyant à four et pour métaux
- Poudre à récurer

SALLE DE BAIN
- Alcool à friction et antiseptique
- Colorant capillaire
- Fixatif et parfum
- Médicament
- Nettoyant de toilette
- Vernis à ongles et dissolvant

SALLE DE LAVAGE
- Adoucissant
- Cire à chaussure
- Détachant et détersif
- Eau de javel

GARAGE ET REMISE
- Acide muriatique
- Aérosol
- Antigel
- Batterie d'automobile
- Bombonne de propane
- Chasse-moustiques
- Essence et gazoline
- Engrais chimique
- Extincteur d'incendie
- Huile usée et filtre
- Pesticide et insecticide
- Poison pour rongeurs
- Produit d'entretien de piscine

*Pneus hors d'usage déjantés d'un diamètre global n'excédant pas 48,5 pouces

SOUS-SOL ET PLACARD
- Ampoule fluocompacte
- Boule à mites
- Colle à base de solvant
- Décapant
- Peinture, teinture, vernis
- Pile rechargeable et non rechargeable
- Préservatif pour le bois
- Solvant

PRODUITS ÉLECTRONIQUES
- Dispositifs d'affichage (Téléviseurs et moniteurs d'ordinateurs)
- Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques
- Ordinateurs de bureau et portables
- Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau
- Systèmes audio/vidéo, GPS et ensembles de cinéma maison
- Appareils cellulaires et téléavertisseurs

RECYCLER MES ÉLECTRONIQUES
Programme géré par l'ARPE-Québec

DATES DES COLLECTES ACCESSIBLES À TOUS LES RÉSIDENTS DE LA MRC DE MONTCALM

8 h à 16 h

SAINTE-MARIE-SALOMÉ
9 mai 2026
690, rue Saint-Jean
Garage municipal

SAINT-CALIXTE
18 juillet 2026
315, rue Lajoie
Garage municipal

SAINT-LIN-LAURENTIDES
1er août 2026
217, rue Industrielle
Écocentre

SAINTE-JULIENNE
5 septembre 2026
2456, route 125
Garage municipal

SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN
19 septembre 2026
1051, rue Principale
Garage municipal

MRC DE MONTCALM
1540, rue Albert, Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0
450 831-2182, poste 7045 | Sans frais : 1 888 242-2412
gmr@mrcmontcalm.com
mrcmontcalm.com

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

POURQUOI UTILISER L'ÉCOCENTRE?

01

Pour disposer adéquatement des matières qui ne sont pas acceptées dans la collecte régulière des ordures ménagères.

02

Pour assurer un tri efficace des matières sur place et les diriger vers les conteneurs appropriés, favorisant leur recyclage ou leur valorisation.

03

Pour réduire l'enfouissement, donner une seconde vie aux matières, protéger l'environnement et garder notre municipalité propre.

UN SERVICE GRATUIT POUR BIEN DISPOSER DE VOS MATIÈRES

L'écocentre permet de récupérer, recycler ou valoriser des matières qui ne vont pas dans les bacs réguliers.

CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Réservé aux citoyens de Sainte-Julienne et des municipalités partenaires;
- ✓ Preuve de résidence obligatoire;
- ✓ Matières triées à l'arrivée;
- ✓ Respect de la signalisation sur place.

Informations pratiques

L'écocentre ouvre ses portes du 10 avril au 7 novembre 2026

HORAIRE
Lundi, mardi, vendredi, samedi de 8 h à 16 h
Dimanche : de 8 h 30 à 12 h

2456, route 125, Sainte-Julienne (près du garage municipal)

450 421-4656

ÉCOCENTRE
BONS DÉBARRAS

Saint Alexis · Sainte julienne · Municipalité de Saint-Esprit

COMITÉ INTERMUNICIPAL FONDATEUR

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Matières acceptées

Bois
Bois de construction, branches, meubles en bois, etc.

Déchets ultimes
Béton, briques, céramique, ciment, gypse, boyaux d'arrosage, revêtements de plancher (tapis, prélart), matelas et sommiers, etc.

Métaux
Appareils ménagers, gouttières, métaux (aluminium, cuivre, fer, plomb, zinc), refroidisseurs à eau, etc.

Autres
Bardeaux d'asphalte, appareils électroniques, carton, livres, papier, pneus sans jantes (véhicules de promenade), terre non contaminée, tourbe, etc.

Bien trier, c'est déjà agir.

Matières refusées

Objets surdimensionnés
Spas, bateaux, roulottes, etc.

Résidus domestiques dangereux (RDD)
Veuillez vous référer aux dates de collectes spéciales à cet effet.

Autres
Carcasses d'animaux, couches souillées, déchets domestiques, explosifs, médicaments, terre contaminée, etc.

ET VOS APPAREILS RÉFRIGÉRANTS ?

Vous pouvez également apporter vos appareils réfrigérants désuets : réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, déshumidificateurs et autres à l'écocentre. Ils seront recyclés de façon sécuritaire et responsable afin de récupérer les matériaux et d'éliminer adéquatement les gaz nocifs pour l'environnement.

En 2025, grâce à notre collaboration avec GoRecycle, le recyclage des appareils réfrigérants a eu un impact bien réel :

- ♻ 18 657 kg d'unités recyclées
- 🌍 317 tonnes de GES évitées

Votre vélo fait du chemin

Votre vélo ne vous sert plus ?

Il fera certainement le bonheur de quelqu'un d'autre !

À l'écocentre Bons Débarras, on revalorise votre vélo en l'offrant gratuitement à une autre personne, afin qu'il poursuive sa vie utile plutôt que de finir aux déchets.

Accès au site

Afin d'être admissible au service sans frais et sans limite de visite, vous devez respecter les spécifications suivantes :

- Être citoyen·ne de Sainte-Julienne, Saint-Alexis, Saint-Esprit, Saint-Jacques ou Sainte-Marie-Salomé (preuve de résidence exigée);
- Si résidus de construction, présenter un permis de rénovation pour la propriété sise sur le territoire des municipalités admissibles;
- Accéder au site avec un véhicule de promenade ou véhicule muni d'une remorque;
- Les résidus acheminés à l'écocentre relèvent d'un usage domestique et non lucratif exclusivement.

Récupérer, un geste ÉCOLOGIQUE pour notre collectivité !

Votre accès au site sera refusé si :

- Les matières sont issues de commerces;
- Vous souhaitez accéder au site avec un camion de 6, 10 ou 12 roues.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Nouvelles de votre église

Mai, le mois de Marie : origine et évolution

C'est à Rome, à la fin du 16e siècle, qu'est née la coutume de consacrer les 31 jours du mois de mai à une prière mariale plus soutenue. Aux 17e et 18e siècles, les Jésuites ont largement contribué à diffuser cette dévotion dans toute l'Église. Toutefois, c'est en 1815, lorsque le pape Pie VII (1742-1823) approuve officiellement cette pratique, qu'elle connaît un essor considérable. Le mois de Marie est alors célébré dans les paroisses et au sein des familles.

Signification de nos symboles religieux dans la paroisse

Dans notre paroisse, on retrouve une croix ou une statue du Sacré-Cœur dans chacun des rangs. Ces témoins de notre histoire religieuse occupaient une place importante avant les années 1960.

Ils constituaient des lieux de rassemblement où les familles se réunissaient en début de soirée, durant le mois de mai, pour exprimer leur dévotion à la Vierge Marie en récitant le chapelet. On y pratiquait également la neuvaine au Sacré-Cœur au mois de juin.

Fête patronale de notre paroisse

Le **24 mai** prochain, nous soulignerons la fête patronale de notre paroisse : le Saint-Esprit, troisième personne de la Trinité. Cet événement sera célébré lors d'une messe qui aura lieu à 9 h.

Origine du nom de notre paroisse

Le seigneur Paul-Roch de Saint-Ours a concédé des terres pour former les municipalités de Saint-Roch et de Saint-Esprit. Son prénom a inspiré le nom de la paroisse voisine, Saint-Roch, tandis que son nom de famille est à l'origine de celui de notre paroisse.

À ses débuts, celle-ci portait le nom de Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit. Au fil du temps, trois appellations ont été utilisées : Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit, Saint-Ours et Saint-Esprit.

Afin d'éviter toute confusion, notamment dans les transactions officielles, Mgr Lartigue, évêque de Montréal, a décrété en 1838 que la paroisse porterait désormais le nom de Saint-Esprit. Il a également établi que la fête patronale serait célébrée chaque année au jour de la Pentecôte.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

fadoq
Club St-Esprit
Lanaudière

Mot de la présidente

Le printemps s'installe et apporte avec lui une énergie renouvelée.

Ce mois de mai marque ma première année à titre de présidente. Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui m'ont soutenue, qui ont cru en notre vision et en notre engagement. Les réalisations accomplies au cours de la dernière année reposent sur cette précieuse collaboration et sur un bel esprit de solidarité.

Je remercie tout particulièrement la municipalité ainsi que les intervenants avec qui je collabore. Leur soutien constant, leur disponibilité et leur confiance contribuent à faire du Club un lieu rassembleur qui brise l'isolement et favorise le bien-être.

Au-delà de nos rencontres régulières du mardi, plusieurs activités se sont ajoutées : les vendredis communautaires, les conférences sur le bien-être, les bazars Artisans et Découvertes ainsi que nos soirées bingo mensuelles.

Parmi les moments marquants, soulignons le dîner de Noël, réalisé en collaboration avec le Café des aînés, ainsi que la soirée Raconte-moi ton histoire, tenue en mars, qui a connu un franc succès grâce à la participation d'un citoyen bien connu de la municipalité.

Notre programmation continue de s'enrichir de projets variés et de moments de partage. C'est toujours un plaisir de vous retrouver dans les pages de ce journal municipal, un lien précieux qui nous permet de rester informés et connectés à notre communauté.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer, à découvrir nos activités et à suivre nos événements via notre page Facebook ou en personne.

Notre mission demeure simple, mais essentielle : créer des occasions de se rencontrer, de rire, d'apprendre et de tisser des liens. Ensemble, nous contribuons positivement à la vitalité de notre communauté.

Joanne Vézina
Présidente, Club FADOQ Saint-Esprit

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Activités du mardi

21, rue Principale, Saint-Esprit | 13 h à 16 h

•12 mai et 2 juin : activités régulières
•19 mai et 9 juin : bingo du mardi (réservé aux membres – 3e mardi du mois)
•26 mai : dîner libre et sortie de quilles à Rawdon (réservation obligatoire)
•16 juin : AGA (Assemblée générale annuelle)

Activités du vendredi

21, rue Principale, Saint-Esprit | 17 h à 21 h

Apportez votre souper et profitez d'activités axées sur la créativité et le bien-être : improvisation, jeux et rencontres conviviales.

•15 mai et 19 juin : souper libre chez Benny (réservation obligatoire)
•22 mai : activités régulières
•29 mai : souper de la fête des Mères et des Pères chez Benny – 20 $/personne (réservation obligatoire)

Bingo du samedi soir

21, rue Principale, Saint-Esprit | 19 h à 22 h

Ouvert à tous (18 ans et plus)
Prix de présence, moitié-moitié et comptoir de collations sur place
•Samedi 13 juin 2026 (ouverture des portes à 18 h)

Événements spéciaux à venir

•**Jeudi 14 mai** : Rendez-vous printanier (kiosque FADOQ sur place)
Salle l'Opale, 510, rue Saint-Isidore, Saint-Lin–Laurentides
•**30 et 31 mai** : Vente de garage de la FADOQ
De 10 h à 16 h – 21, rue Principale, Saint-Esprit
•**Samedi 6 juin** : Journée nature – présence avec café des aînés/amitiés au parc des loisirs
•**Dimanche 7 juin** : Encan de la FADOQ
13 h – 21, rue Principale, Saint-Esprit (aucune place réservée)

Soyez des nôtres pour des activités conviviales et festives, nous avons hâte de vous accueillir en grand nombre !
Bonne fête à tous les membres nés en mai et en juin.
Nous souhaitons un prompt rétablissement aux membres malades.
Nos plus sincères condoléances aux personnes éprouvées par la perte d'un être cher.

Information et réservations
Téléphone : 263 382-3559
Facebook : Fadoqsaintesprit
Courriel : fadoqsaintesprit@gmail.com

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Mai

MDJ De St-Esprit

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
4 SOUP Études	5 M-ART-DI	6 JOURNÉE QUÉBÉCOISE du steamé	7 JEUX-DI Cranium	8 GUESS WHO VERSION MDJ
11 Spill the tea	12 SCIENCE	13 ACTIVITÉ CULINAIRE + POLÉMIQUE Le jeu	14 JEUX-DI Stratégo	15 Activité LGBTQ+ #17mai
18 X	19 M-ART-DI	20 SOUP Études	21 JEUX-DI Spécial ; diversités culturelles	22 SANTÉ 101 avec Christine
25 SOUP Études	26 LANCEMENT 22E EDITION 2026 La Galopade	27 X	28 JEUX-DI Apples to apples	29 + Le Réseau Guillaume ACTIVITÉ CULINAIRE

INVITATION SPÉCIALE

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

MDJ De St-Esprit

CE QU'IL FAUT SAVOIR...

Pour ne rien manquer

MILIEU DE VIE OUVERT AU 10*-17 ANS

*Projet pilote pour les 10-11 ans

HORAIRE RÉGULIER

17H00 À 21H00

LUNDI AU VENDREDI

L'horaire peut être modifié sans préavis.

Sondage :
MDJ DANS MA COMMUNAUTÉ
Nous voulons avoir votre opinion!

102 Place des Loisirs
Saint-Esprit

TEL : 450-839-7227 | CELL : 438-377-4201

mdjsaintesprit@gmail.com

Pour nous joindre

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Bénévoles recherchés pour la bibliothèque

Vous souhaitez vous investir dans la vie municipale? Rejoignez notre équipe de bénévoles à la bibliothèque! Une demi-journée par semaine, selon le calendrier scolaire. Aucune expérience requise. Votre aide est précieuse: n'hésitez plus!

Nous recherchons des pots!

Si vous avez des pots en verre usagés (comme des pots de café, de confiture ou d'autres aliments) qui traînent chez vous et que vous n'utilisez plus, pensez à les apporter à la bibliothèque. Nous les collectons pour un organisme qui vient en aide aux personnes dans le besoin. C'est une excellente façon de recycler tout en faisant une bonne action! Alors, avant de jeter vos pots, faites-les voyager jusqu'à nous. Merci d'avance pour votre générosité. Nous comptons sur vous!

Du nouveau à votre bibliothèque

Soirées jeux de société en pyjama – en famille!

Une fois par mois, le vendredi de 18 h 30 à 21 h, la bibliothèque vous invite à des soirées ludiques en famille.

- Activité gratuite et ouverte à tous
- Jeux classiques et nouveautés pour tous les âges
- Ambiance conviviale et détendue

Prochaines soirées: vendredi 22 mai 2026

Aucune réservation requise. Pour connaître les dates à venir, surveillez notre page Facebook. Venez partager des moments mémorables en famille ou entre amis!

Comptoir de semences : Parce qu'on sème!

Découvrez le **comptoir de semences**, un véritable trésor au cœur de notre communauté! Basé sur le principe du partage, cet espace vous permet de bénéficier gratuitement de semences pour les cultiver dans votre jardin. Le concept est simple et généreux : prenez des semences, plantez-les avec soin et, au moment des récoltes, rapportez les graines obtenues afin d'enrichir notre collection et d'en faire profiter d'autres jardiniers. Ces semences, majoritairement offertes par la MRC de Montcalm, sont soigneusement sélectionnées pour s'adapter à notre climat. C'est une merveilleuse façon de créer des jardins florissants, de soutenir l'autonomie alimentaire locale et de tisser des liens au sein de la communauté. Que vous soyez débutant ou jardinier expérimenté, le comptoir de semences est pour vous! Venez cultiver votre passion, embellir votre jardin et faire grandir l'esprit communautaire cet été.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Horaire des activités – Mai

•Vendredi 15 et 29 mai, 19 h à 21 h
Tricot des copains/copines – Pour tous
•Mercredi 13 mai, 19 h à 21 h
Club Éco – Pour tous: Visite de l'ACEF pour une conférence sur la valeur de notre consommation.
•Samedi 16 mai, 10 h 30 à 11 h 45
Atelier d'ornithologie avec Martin Tremblay auteur du livre : Observe et identifie les oiseaux du Québec
•Mercredi 20 mai, 19 h à 21 h
Club de lecture – Pour tous
•Vendredi 22 mai, 18 h 30 à 21 h
Soirée jeux de société en pyjama – Pour tous (enfants accompagnés d'un adulte)

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Atelier sur les oiseaux du Québec

Découvrez les merveilles des oiseaux du Québec lors de notre présentation interactive! M. Tremblay partagera avec vous les secrets de son livre magnifiquement illustré, riche en informations fascinantes sur nos espèces locales. Plongez dans l'univers coloré des mésanges, des geais et de bien d'autres espèces, tout en apprenant à reconnaître leurs chants et leurs habitats. Une occasion unique de mieux comprendre et d'apprécier la diversité ornithologique qui nous entoure.

Quoi: Présentation de Martin Tremblay, photographe et ornithologue
Quand: Samedi 16 mai – 10 h 30 à 11 h 45
Où: Bibliothèque Alice-Parizeau – 45 rue des Écoles
Inscription obligatoire (avant le 13 mai): 450-831-2274 ou par courriel : bibliotheque@saint-esprit.ca

Gratuit
bienvenue à tous

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

0,25$
0,50$

SUPER VENTE DE LIVRES USAGÉS

Jusqu'à épuisement des stocks

- Livres usagés – 0,25$/chacun
- Casse-tête – 0,50$/chacun
- Jeux de société – 0,50$/chacun

Pour information
bibliotheque@saint-esprit.ca
450 831-2274
45, rue des Écoles, Saint-Esprit

DÈS LE 5 MAI, JUSQU'À ÉPUISEMENT DE L'INVENTAIRE SÉLECTIONNÉ

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Félicitation Myriam

📚✨ Un lancement mémorable ! ✨📚

Un vent de changement - tome 2

Le samedi 25 avril dernier, la bibliothèque de Saint-Esprit a accueilli le lancement du tout nouveau livre de Myriam Landry, de Saint-Alexis. 💛

Dans une ambiance chaleureuse et inspirante, parents, amis et passionnés de lecture se sont réunis pour célébrer cette belle œuvre. Entre échanges, sourires et dédicaces, ce fut un moment rempli d'émotion et de bonheur !

Un grand merci à tous les participants d'avoir contribué à ce succès 🌟

Et félicitations à Myriam pour ce magnifique lancement ! 🎉

Horaire Bibliothèque Alice-Parizeau

Mardi 9 h à 17 h 30
Mercredi 12 h 30 à 17 h 30
Jeudi 12 h 30 à 17 h 30
Vendredi 12 h 30 à 19 h
Samedi 10 h à 14 h

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez utiliser la chute à livre pour rapporter vos emprunts

bibliotheque@saint-esprit.ca
450 831-2274
45, rue des Écoles, Saint-Esprit

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

municipalité de SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

COURSE EN COULEUR – ÉCOLE DOMINIQUE-SAVIO

Le 28 mai prochain, de 13 h à 14 h 45, les élèves de l'école primaire Dominique-Savio participeront à une course en couleur (remise au lendemain matin si pluie).

Une course en couleur consiste à asperger les participants d'une poudre couleur écologique et sécuritaire pour les enfants. Il y aura tout au long du parcours des stations de couleur.

Pour les résidents des rues courues, nous vous suggérons de ne pas stationner votre véhicule dans la rue ces deux journées, car de la poudre de couleur (lavable) pourrait se retrouver sur la voiture.

Merci de votre collaboration!

Parcours de la course couleur

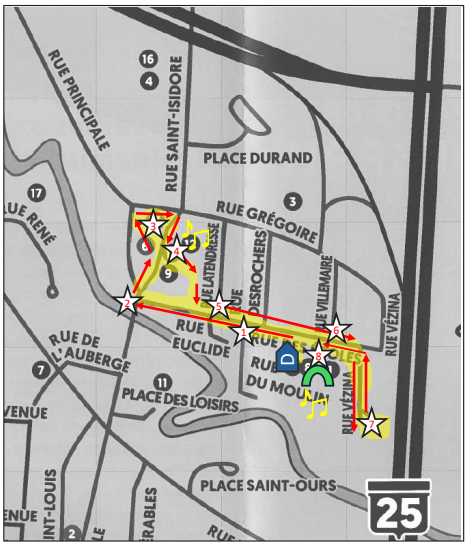

Départ devant l'école

Arrivée dans la cour

Stations de poudre

Système de son

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Règles d'utilisation du terrain de tennis et de pickleball

·**Être résident de Saint-Esprit ou Saint-Roch-Ouest;**
·**Se procurer une clé au bureau de la Municipalité au coût de 5 $ taxes incluses.** Cette clé donne accès au terrain, selon l'horaire d'utilisation;

- Il est important d'être chaussé adéquatement pour votre sécurité ainsi que pour la protection du revêtement;

·**Réserver le terrain au plus 24 heures à l'avance, pour une période d'une heure au maximum à la fois.** Un tableau de réservation sera affiché à l'entrée du terrain;
·**Inscrire le nom du responsable de groupe sur la feuille appropriée à l'heure souhaitée;**
·**Un joueur peut remplacer un joueur non inscrit, en tout temps;**
·**Toute personne qui enlève une feuille de réservations ou qui endommage le matériel de la Municipalité est passible de la pénalité édictée;**

- Les spectateurs doivent attendre à l'extérieur du terrain (seuls les joueurs y sont admis);
- Les ordures doivent être jetées dans les poubelles (le terrain doit être propre à votre départ);
- Il est interdit d'utiliser le terrain à d'autres fins que le tennis ou le pickleball;
- Le terrain doit être barré en tout temps;
- Il est interdit de reproduire ou prêter la clé du terrain;
- Il est interdit de fumer sur le terrain;
- Dans tous les cas, les joueurs doivent faire preuve de civisme et de politesse et utiliser leur bon sens pour éviter les conflits;

·**Les animaux, bicyclettes, patins et planches à roulettes, la nourriture, les boissons alcoolisées et les contenants de verre sont interdits en tout temps sur le terrain de tennis/pickleball, le terrain de pétanque et les jeux d'eau.**

Tout utilisateur des terrains est tenu de respecter les règlements et les dispositions générales sans quoi il se verra automatiquement confisquer sa clé et par le fait même, refuser le droit d'accès au terrain pour une période indéterminée.

La municipalité se dégage de toutes responsabilités découlant de l'utilisation du terrain de tennis/pickleball.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

municipalité de SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature

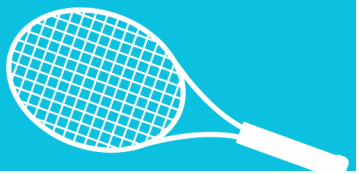

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

La Galopade

DIMANCHE

30 AOÛT 2026

Saint-Esprit

22E édition

La Galopade est de retour pour une 22e édition!

C'est avec grand plaisir que nous invitons les résidents de St-Esprit et de St-Roch Ouest à prendre part à cet événement! En tant que résident, votre inscription est au coût unique de 15$ par personne, peu importe l'épreuve choisie, à l'exception de la course des Bout' Chou ou le coût reste de 5$. C'est une belle occasion de sortir bouger!

Pour toutes les informations sur l'événement visitez le : www.lagalopade.ca

Heures	Épreuves
8h00	21,1 km Desjardins
8h20	10 km Villemaire
10h30	5 km Centre Visuel
10h30	5 km Marche
11h20	3 km Ex. Marsolais
11h50	1 km Parallèle 54
12h10	Bout'Chou BASCH
12h30	Relais 5x1 km Altec

MDJ De St-Esprit

MDS Farfelu

MDJ Maison des Jeunes

FORMULAIRE D'INSCRIPTION RÉSIDENTS ST-ESPRIT / ST-ROCH OUEST

Pour profiter du prix de 15$, le formulaire d'inscription doit être remis à la mairie de St-Esprit avant 12h le 14 Août 2026 Une preuve de résidence vous sera demandée afin de valider votre inscription .

Nom de Famille		Date de naissance	
Prénom		Code postal	
Adresse		Province	Québec
Ville		Téléphone	
Courriel		Sexe	○ Femme ○ Homme
Discipline choisie :	Course : ○ 21,1km ○ 10km ○ 5km ○ 3km ○ 1km ○ Bout'Chou (5$) ○ Relais 5x1 Km (équipe de 5 pour 75$)		

RENONCIATION

Je renonce par la présente, pour moi-même, mes héritiers et ayant droit, à toute réclamation contre les organisateurs de la course, leur équipe et la ville hôte. Je donne la permission aux organisateurs des épreuves d'utiliser ou d'autoriser d'autres personnes à utiliser pour quelques fins que ce soit toutes photographies, film ou autre compte rendu de ma participation à cette épreuve ou aux autres activités conjointes sans rémunération.

Signature Date

Signature d'un parent si moins de 18 ans

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

La Galopade

22e édition

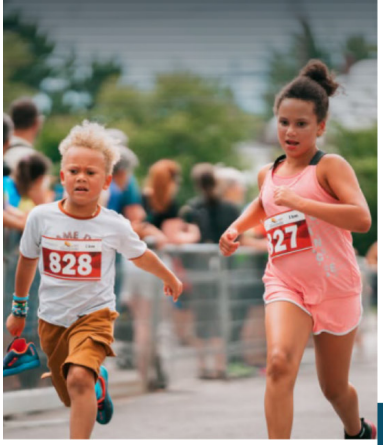

30.08.2026
Saint-Esprit

Bout'Chou | 1 km | 3 km | 5 km | 10 km
Demi-marathon | Défi 5×1 | 5 km marche

30 août 2026 — Église de Saint-Esprit

lagalopade.ca | info@lagalopade.ca
Suivez-nous sur les réseaux : @lagalopade

MÉDAILLES ET PRIX

1 et 3 km
- Trophées aux gagnants

5 et 10 km
- Paniers cadeaux de produits locaux aux 3 premiers (hommes et femmes)
- Bourses de 150 $ aux premiers (homme, femme)

Demi-Marathon
- Paniers cadeaux de produits locaux remis aux 3 premiers (hommes et femmes)
- Bourses de 150 $ aux premiers (homme, femme)

Défi 5×1
- Trophées aux gagnants

Plusieurs cartes-cadeaux remises par : Le Pédaleur

Médailles à tous les participants !

LA GALOPADE S'IMPLIQUE !

L'édition 2026 de La Galopade s'associe aux maisons des jeunes de la MRC Montcalm en versant une partie des frais (2 $ pour chaque inscription) à des organismes de la région.

Une raison de plus pour participer en grand nombre à cet événement du dimanche 30 août 2026.

Depuis notre implication auprès des maisons des jeunes, déjà plus de 30 000 $ ont été amassés !

La Galopade et ses partenaires vous disent merci !

MDJ De St-Esprit — MDJ Maison des Jeunes

Déjà plus de 1 000 inscriptions reçues

Ne tardez pas à vous inscrire. Tarif réduit pour les citoyens de Saint-Esprit en s'inscrivant directement à la mairie.

MERCI À TOUS NOS COMMANDITAIRES !

PLATINE
- Desjardins — Caisse de Montcalm et de la Ouareau
- OLYMEL — On nourrit le monde. Feeding the world
- Altec
- Municipalité de Saint-Esprit

OR
- point S | Villemaire
- MRC de Montcalm — Entre futur et nature
- Lanauco
- énergies Lafortune
- Basch — Basch Textiles Canada inc.
- Les Productions Méga-Animation

ARGENT
- Marsolais
- Centre Visuel
- Fromages d'ici
- Parallèle 54 — Expert conseil
- Latendresse Asphalte inc.
- ebi

BRONZE
- guidi.co — Remarquable
- Nordikeau
- xa — comptable professionnel agréé
- Mailhot
- Gagnon
- familiprix — Jean-François Lafrance
- Villemaire
- Transport Hydraulik
- Luc Thériault — Pour se protéger, c'est du bon sens !
- Le Pédaleur
- Campagnard
- Agritex
- Brouillette
- Ferme G.L. Robert
- Jardinière
- Émondage Martel
- Plume Lumière
- Cabane à sucre Sportifs
- Les Jardins Majeau
- Kiosque Grégoire
- Audacia
- Moman — Café – Bouette
- La Petite Bretonne

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Appel aux artisans, artistes et producteurs locaux
Période de recrutement **Marché de Noël 2026**

Notre prochain marché de Noël aura lieu le **samedi 21 et dimanche 22 novembre 2026**. Nous sommes en période de recrutement des exposants. Déjà plus de 50% des espaces disponibles ont été réservés. Si vous désirez venir exposer et être de la fête, faites vite et contactez-nous pour réserver votre place.

Pour information et inscription
loisirs@saint-esprit.ca
450 831-2114 poste 7530

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

municipalité de SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature

Appel aux artisans, artistes et producteurs locaux
Période de recrutement le marché des artisans qui aura lieu à **Saint-Esprit en fête** le 12 septembre 2026

VOUS ÊTES CITOYENS OU CITOYENNES DE SAINT-ESPRIT ET VOUS SOUHAITEZ AVOIR UN ESPACE POUR PROMOUVOIR VOTRE TRAVAIL ARTISANAL, LA PÉRIODE D'INSCRIPTION EST DÉBUTÉE. IL SUFFIT DE NOUS SIGNIFIER VOTRE INTÉRÊT PAR COURRIEL OU PASSER NOUS VOIR À LA MAIRIE POUR RÉCUPÉRER UN FORMULAIRE D'INSCRIPTION.

LES PLACES SONT LIMITÉES

Pour information et inscription
loisirs@saint-esprit.ca
450 831-2114 poste 7530

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

municipalité de SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

JOURNÉE de la NATURE

6 JUIN 2026

8H30 À 14H30
AU PARC DE LA RIVIÈRE (TERRAIN DE BALLE)

Desjardins
Caisse de Montcalm et de la Ouareau

Mégallette
Emondage Martel
SDV Signalisation de ville
Les équipements R. Marsan
Innovax Construction
Plombricoleur du Nord
Marsolais
Latendresse Asphalte inc.
Les Entreprises B. Champagne
LCM Electrique inc.
Bélanger Sauvé
BG Architectes
Villemaire

POUR INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
LOISIRS@SAINT-ESPRIT.CA
450 831-2114 POSTE 7530

Pêche en herbe

Municipalité de Saint-Esprit

Municipalité de Saint-Roch-Ouest
L'agriculture, c'est dans notre nature

JOURNÉE VERTE

- DISTRIBUTION DE FLEURS – GRATUIT
- DISTRIBUTION DE SEMENCES – GRATUIT
- DISTRIBUTION D'ARBRES – GRATUIT
- BACS À COMPOST POUR COMPTOIR – GRATUIT
- ORGANISMES LOCAUX
- BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU
- POMPIERS MRC DE MONTCALM
- JEUX GONFLABLES ET JEUX GÉANTS

FÊTE DE LA PÊCHE

PROGRAMME DE PÊCHE EN HERBE
6 ANS À 17 ANS (MAX 50 JEUNES)
INSCRIPTIONS AVANT LE 15 MAI POUR LES RÉSIDENTS DE SAINT-ESPRIT ET SAINT-ROCH-OUEST

INSCRIPTIONS OUVERTES À TOUS
À PARTIR DU 18 MAI 2026

OBLIGATOIRE: ENFANTS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE EN TOUT TEMPS.
SUITE À LA FORMATION DE PÊCHE EN HERBE
LES JEUNES SE VERRONT REMETTRE UNE CANNE À PÊCHE ET UN PERMIS VALIDE JUSQU'À LEUR 18 ANS

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

municipalité de SAINT-ROCH-OUEST

Fête nationale du Québec

De 16 h à 23 h 30

23 juin 2026

Des bâtons lumineux seront remis GRATUITEMENT aux 500 premiers visiteurs sur le site

Au parc de la rivière (Petit Fenway)

Ouverture du site
16 h

Bar (permis SAQ, aucune boisson de l'extérieur tolérée sur le site)

Restauration sur place (prévoyez argent comptant)

Jeux gonflables et maquillage
16 h à 19 h

Hommage au drapeau et discours patriotiques
19 h à 19 h 30

Spectacle de Patrice Massicotte avec Projet Caravane
20 h 30 à 22 h 30

Jongleurs de feu sur place

Autres détails à venir!

N'oubliez pas vos verres réutilisables.

En partenariat avec :

Québec

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.